

## Fiche projet de la Ville de Gouvieux

Mise en place d'ateliers pédagogiques autour de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

Les ateliers se sont déroulés dans toutes les écoles publiques (maternelles et primaires) de la commune, du lundi 14 Novembre au lundi 21 Novembre 2016.

Le projet est né de la collaboration entre la commune et le comité Unicef départemental de l'Oise, mais aussi d'une entente entre le corps enseignant et les acteurs municipaux de l'enfance.

Durant le moment de délibération d'intégration au réseau Villes amies des enfants (VAE), la commune de Gouvieux a réfléchi autour de différentes actions à mettre en place envers la jeunesse. A l'approche du 20 Novembre (date de la signature de la CIDE), le projet de sensibiliser les enfants des écoles aux droits des enfants a été retenu.

Les objectifs de cette action :

- Parler de la CIDE : découvrir d'où vient cette convention et ce qu'elle dit concernant le droit des enfants
- Parler de l'Unicef : qu'est-ce qu'une association ? Quelles sont les missions principales de l'Unicef ?
- Prendre conscience que les droits ne sont pas acquis partout.

### **Organisation et déroulement :**

Les ateliers se sont élaborés avec les demandes des enseignants (thématique à traiter), afin de les intégrer au mieux dans la continuité des programmes scolaires. Un planning d'intervention s'est mis en place, en fonction des disponibilités de chaque classe.

Trois ateliers d'une durée d'une heure ont été retenus pour cette semaine de sensibilisation :

- Un pour les maternelles : sous forme d'un conte théâtralisé mettant en scène un enfant venant du pays des « non-droits ». A travers les différentes situations de la journée de cet enfant, le narrateur abordait les différents droits des enfants (accès à l'eau potable, travail des enfants, difficulté d'accès aux soins...)
- Un pour les classes de CP, CE1 et CE2 : autour du travail des enfants. Introduction du sujet avec le visionnage du court métrage *Iqbal, l'enfant qui n'avait pas peur*, en retraçant par la suite le synopsis de celui-ci. Dans la deuxième partie de l'atelier était abordé les autres différents droits des enfants pour conclure sur le rôle de l'Unicef.
- Un pour les classes de CM1 et CM2 : autour de la liberté d'expression. Pour introduire le sujet, un jeu était proposé à la classe (jouant sur des contraintes arbitraires). Les élèves donnaient ensuite leurs ressentis, avant d'essayer de construire une définition de la liberté d'expression. A travers le débat, la notion était plus clairement définie, donnant les origines et les limites de celle-ci. L'atelier se concluait, sur l'interdépendance des droits et le rôle de l'Unicef.

Les ateliers organisés ont touchés l'ensemble des enfants de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles publiques de la commune de Gouvieux, soit un total d'environ 550 élèves.

### **Résultats attendus et impacts :**

Pour mesurer les impacts et la pertinence des interventions sur la CIDE auprès des élèves, un questionnaire a été rempli par chaque enseignant.

Cette première expérience de sensibilisation dans les écoles a suscité la curiosité et l'intéressement des enfants au sujet.

Selon le cycle d'apprentissage, la durée de l'atelier a pu être limitée. En effet pour les élèves de primaire, un créneau d'une heure et demi semble plus adapté pour ne pas limiter le débat et pouvoir répondre à tous les questionnements. Au contraire pour les enfants de maternelles, l'intervention ne doit pas excéder une heure, pour réussir à garder l'attention de la globalité du groupe et à faire passer les messages aux enfants.

D'autre part, nous avons pu remarquer que les enfants ayant participé aux ateliers, ont intégré le rôle de l'Unicef, et le fait que tout le monde puisse être acteur de changement (faire un achat, un don, où encore être bénévole).

Pour mettre en forme les ateliers, l'antenne Unicef de l'Oise a apporté son soutien en fournissant des supports pédagogiques sur les sujets traités (vidéos, exposition photo, questionnaire...). D'autre part une bénévole de l'antenne Unicef de Senlis est venue participer à certains ateliers durant la semaine, ce qui a permis d'appuyer le rôle et d'expliquer les missions de l'Unicef à travers son statut de bénévole.

Pour en savoir plus, contactez :

Maxime PERINELLI, coordinateur des activités périscolaires : 06 11 21 33 70/ tap.gouvieux@orange.fr